

de l'extravagance; ce sont là les maux que surveillent tout particulièrement les Canadiens. Il leur tarde qu'on y remédie. Le gouvernement est capable de le faire mais il n'y semble pas décidé. Je ne saurais vous dire pourquoi, monsieur le président.

Le gouvernement institue maintenant cet organisme inutile et impuissant appelé le Bureau de revision. Comme l'a dit le député de Burnaby-Coquitlam, personne ne sait même quel sera son statut. Les bureaux ne m'inspirent pas grande confiance, pas plus d'ailleurs que les commissions. Le gouvernement actuel est réputé pour son empressement à instituer commissions et équipes d'experts. Pourquoi n'assume-t-il pas ses responsabilités? Je suis de ceux qui attachent de l'importance à la responsabilité générale confiée aux représentants élus, où qu'ils siègent à la Chambre. J'aimerais naturellement que mon parti soit majoritaire, mais je ne m'en soucie pas outre mesure du point de vue des responsabilités ou des devoirs des députés. C'est à eux qu'incombe la responsabilité ultime, puisqu'ils ont été choisis par la population. Ce sont eux qui devront un jour se représenter devant leurs commettants pour rendre compte de leur administration. J'estime donc que ce bureau de revision et toutes ces idées biscornues sont inutiles. J'ignore d'où elles émanent, je sais par contre qu'elles offensent le bon sens.

Le montant de 75 millions de dollars dont il a été question ne représente même pas 1 p. 100 des crédits. Le gouvernement va maintenant ajouter 3 p. 100 à l'impôt sur le revenu des sociétés. Voilà la proposition. Bien entendu, les sociétés n'ont ni corps pour encaisser les coups ni âme à damner, mais je me demande si quelqu'un se rend compte de leur contribution aux recettes générales du pays. Elle est de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars. Je puis dire aux députés, d'après l'expérience limitée que j'ai acquise avec une petite entreprise, que l'exploitation d'une affaire exige un travail assidu et beaucoup d'organisation. Mon ami le ministre du Travail le sait, parce qu'il en a fait l'expérience. Les difficultés nous obsèdent jour et nuit et la moindre réussite apporte beaucoup de satisfaction. La tendance à considérer les sociétés qui réalisent des bénéfices comme des ennemis publics est bigrement assommante et ne devrait pas être tolérée dans notre pays.

Le gouvernement a décidé d'instituer cet organisme de revision et de déléguer sa responsabilité. Je ne crois pas à la délégation

[L'hon. M. Flemming.]

de responsabilité. Le gouvernement a décidé aussi d'abolir le maximum visant les versements d'impôt sur le revenu des particuliers. Je n'affirmerais pas que cette disposition est mauvaise. Quand on dépasse \$600, peut-être que payer 3 p. 100 de plus ne change pas beaucoup les choses. Je ne vois pas cela d'un œil trop critique. On a repris le versement accéléré de l'impôt sur le revenu des sociétés et je ne m'y oppose pas vraiment.

En résumé, il faut admettre que les sociétés doivent encaisser un autre coup dur. Quand l'impôt s'élève à 54 ou 55 p. 100 du total des bénéfices d'une société, cela rebute les gens. S'ils ont quelques milliers de dollars à investir, ils sont tentés d'acheter des certificats à 7 p. 100 des sociétés de fiducie; ils passent l'hiver en Floride et les jours ensoleillés de l'été au Canada. C'est ce qu'ils pourraient faire s'ils doivent payer des impôts trop élevés. A mon avis, il faut y aller avec beaucoup de bon sens pour recueillir l'argent dont on a tant besoin. Je répète qu'on n'a pas examiné à fond le domaine des dépenses en vue d'éliminer, notamment, le gaspillage.

Je me demande où le ministre s'est procuré ses chiffres concernant les bénéfices de l'an prochain? Je présume qu'il s'est fondé sur les bénéfices de l'année en cours pour en arriver là. Rien ne nous garantit que les bénéfices de 1968 seront aussi considérables que ceux de 1967. J'ai conversé avec quelques personnes qui sont dans le commerce et qui s'inquiètent beaucoup des perspectives pour l'année en cours. Il y a une chose qui devrait changer au pays. Il devrait y avoir moins d'intervention de la part du gouvernement dans le domaine des affaires et un meilleur sens des affaires au sein du gouvernement. Je vais vous citer un passage du discours d'hier du ministre des Finances, vu qu'il se rapporte aux sociétés que l'on se propose d'assujettir à des impôts. Le passage en question apparaît à la page 7337 du *hansard*:

Nous devons accorder la priorité, dans notre politique fiscale, à la restriction de l'inflation. Nous devons aussi rechercher, de concert avec les hommes d'affaires ...

Je signale ces derniers mots «de concert avec les hommes d'affaires».

... les ouvriers et avec tous ceux dont les décisions jouent un rôle important dans la fixation des prix, un moyen de mieux comprendre le danger que nous fait courir l'augmentation excessive des prix, des salaires et des autres coûts en permettant à ceux qui occupent une position de force d'exploiter l'avantage dont ils jouissent sur le marché dans les circonstances actuelles.